

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mardi 18 Mai 2021
à 18 h 30

Le 18 Mai 2021, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'INGRANDES S/VIENNE, dûment convoqué le 11 Mai 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des Tamaris, sous la présidence de Madame de COURRÈGES Bénédicte, Maire.

PRESENTS :

B. de COURRÈGES, MC. BOURUMEAU, B. LAVILLE, M. ALCOBENDAS-MONINO, J. BENETAUD, A. SERREAU, R. AUFRAY, C. GUERINEAU, J. BOURDET, B. CARTIER, S. FERRANDEZ, S. MILLE, D. COSTA, C. WILLIOT, F. CONGOURDEAU, S. TRAINQUART, N. GOURDONNEAU C. LATRY, J. DEVANT

POUVOIR :

/

ABSENT :

/

Soit 19 Présents = 19 Votants formant au moins la moitié des membres en exercice, le conseil étant composé de 19 membres.

Secrétaire de séance : Mme Arlette SERREAU

1. Approbation du Conseil Municipal du Mardi 13 Avril 2021

Accord unanime du Conseil Municipal

2. Points d'information ne donnant pas lieu à un vote :

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : présentation de la compétence par le Cabinet AUDDICE

Rappel à l'ordre : information de la mise en œuvre de la convention cadre avec le Ministère de la Justice

Changement temporaire de lieu de réunion du Conseil municipal lié à la Covid-19 : désignation de la salle des Tamaris – 18 rue Nationale 10

3. Délibérations :

Délibération n° 21-23 : Commissions municipales : création et composition

Considérant la démission de trois membres du Conseil municipal, qui a entraîné par voie de fait la vacance de postes au sein des Commissions municipales,

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité :

- **DE CRÉER** 7 commissions municipales, à savoir :
- Affaires scolaires et Jeunesse,
- Budget, des finances et subventions aux associations,
- Culture et action sociale,
- Développement durable, de l'environnement et du cadre de vie,
- Projets structurants,
- Séniors, solidarité et handicap,
- Travaux.

- **D'ARRÊTER** la composition de chaque commission municipale comme suit :
 - Affaires scolaires et Jeunesse : 5 membres,
 - Budget, des finances et subventions aux associations : 6 membres,
 - Culture et action sociale : 6 membres,
 - Développement durable, de l'environnement et du cadre de vie : 6 membres,
 - Projets structurants : 4 membres,
 - Séniors, solidarité et handicap : 6 membres,
 - Travaux : 3 membres.

- **DE DÉSIGNER** après l'unanimité du Conseil municipal, les membres des commissions sans procéder au scrutin secret conformément à l'article L 2121-21 du CGCT puisqu'après appel à candidatures il n'y a qu'une seule liste pour chacune des commissions :

Commissions	Nombre de membres	Membres
Affaires scolaires et Jeunesse	5	ALCOBENDAS-MONINO Murielle
		COSTA Dolorès
		CONGOURDEAU Freddy
		DEVANT Julia
		FERRANDEZ Stéphane
Budget, des finances et subventions aux associations	6	AUFFRAY Roger
		BOURDET Jacques
		BOURUMEAU Marie-Christine
		LATRY Catherine
		LAVILLE Bruno
		TRAINQUART Sonia
Culture et action sociale	6	COSTA Dolorès
		MILLE Sophie
		LATRY Catherine
		SERREAU Arlette
		TRAINQUART Sonia
		WILLIOT Christelle
Développement durable, de l'environnement et du cadre de vie	6	AUFFRAY Roger
		BENETAUD James
		BOURDET Jacques
		DEVANT Julia
		MILLE Sophie
		WILLIOT Christelle
Projets structurants	4	BENETAUD James
		BOURUMEAU Marie-Christine
		GOURDONNEAU Nicolas
		LAVILLE Bruno
Séniors, solidarité et handicap	6	BOURDET Jacques
		CARTIER Bruno
		CONGOURDEAU Freddy
		FERRANDEZ Stéphane
		GUERINEAU Claude
		LATRY Catherine
Travaux	3	ALCOBENDAS-MONINO Murielle
		GOURDONNEAU Nicolas
		LAVILLE Bruno

- **D'AGROGER** la délibération n° 20-17 susvisée.

Délibération n° 21-24 : Commission d'Appels d'Offres : élection des membres

Considérant la démission de trois membres du Conseil municipal, qui a entraîné par voie de fait la vacance de postes au sein de la Commission d'Appels d'Offres,

Sont donc désignés en tant que :

Président : Madame le Maire,

Membres titulaires :

Mme LATRY Catherine

M. LAVILLE Bruno

Mme SERREAU Arlette

Membres suppléants :

Mme BOURUMEAU Marie-Christine

Mme MILLE Sophie

Mme LATRY Catherine

Madame le Maire souhaite que les membres de cette Commission puissent l'assister, à sa demande, lors de la passation de marchés publics dont les seuils sont inférieurs à la procédure formalisée.

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité :

- **DE DÉSIGNER** après l'unanimité du Conseil municipal, les membres de la commission sans procéder au scrutin secret conformément à l'article L 2121-21 du CGCT puisqu'après appel à candidatures il n'y a qu'une seule liste déposée,
- **D'ACCEPTER** que la Commission d'Appels d'Offres puisse se réunir pour assister le pouvoir adjudicateur lors de l'attribution de marché public passé selon la procédure adaptée.
- **D'AGROGER** la délibération n° 20-19 susvisée.

Délibération n° 21-25 : CCAS : détermination du nombre de membres du Conseil d'Administration et élections des membres élus

Considérant la démission de trois membres du Conseil municipal, qui a entraîné par voie de fait la vacance d'un poste au sein du CCAS,

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité :

- **DE DÉTERMINER** à 4 le nombre de membres élus du Conseil d'Administration,
- **D'ARRÊTER** la liste des membres siégeant au Conseil d'Administration, à savoir : M. CARTIER Bruno, Mme BOURUMEAU Marie-Christine, Mme DEVANT Julia et M. GUERINEAU Claude.
- **D'AGROGER** la délibération n° 20-41 susvisée.

Délibération n° 21-26 : PASS "Permis de conduire" : mise à jour du guide d'utilisation

Considérant la volonté de majorer la prise en charge financière de la Commune de 100€, soit 400€ de participation par PASS attribué, conformément au souhait de la Commission « Action sociale »,

Sur proposition de Madame le Maire et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident :

- **D'APPROUVER** la mise en œuvre de PASS « Permis de Conduire » à compter du 1^{er} juin 2021, dans les conditions ci-dessous : Prise en charge d'un montant de 400€ (forfait), Guide de fonctionnement (Annexe 1) et Imprimé PASS (Annexe 2)
- **D'ABROGER** la délibération n°19-25 susvisée à compter du 1^{er} juin 2021,

Délibération n° 21-27 : ACTIV'3 : Demande de subvention au Conseil départemental – mises aux normes du système d'arrosage intégré communal

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le plan de financement du projet,
- **DE SOLLICITER** les crédits, pour partie, du volet 3 d'ACTIV, répartis comme suit :

Objet	Coût HT	Financeurs	Montant
Fourniture, pose et mise en service d'un système d'arrosage intégré	41 839,59€	Commune	25 939,59€
		Département	15 900€

- **D'AUTORISER** Madame Le Maire à signer toutes pièces utiles à l'avancement de ce dossier.

Délibération n° 21-28 : Indemnité de gardiennage Eglise Saint Pierre et Saint Paul pour l'année 2021

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité :

- **D'OCTROYER** au Père Hermann BOKOVI une indemnité de 120,97 € au titre de l'indemnité de gardiennage de l'Eglise d'Ingrandes-sur-Vienne pour l'année 2021.

Délibération n° 21-29 : CAGC : approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le rapport de la CLECT du 11 mars 2021.

Délibération n° 21-30 : Compte-rendu des décisions

Le Conseil Municipal est informé qu'en vertu de la délibération n° 20-07 du 26 Mai 2020, Madame le Maire a signé le(s) document(s) suivant(s) :

Type	Partie	Montant	Date d'effet	Observations
Chèque	GROUPAMA	258€	SO	Rd910 candélabre et panneau
Chèque	GROUPAMA	469,68€	SO	Rd910 candélabre